













FERME GOULET  
SAINT-AUGUSTIN-DES-DESMAURES

Visite des lieux en compagnie de [REDACTED], représentant de la famille, et [REDACTED] [REDACTED] représentante du VVAP, le 3 octobre 2000. Louis-Richard Fortier a pris des photos numériques qui seront intégrées au dossier et dont copies seront transmises à [REDACTED]

Situation juridique

La ferme a appartenu les dernières années [REDACTED] famille Goulet qui y ont mené une existence sur les marges. La dernière occupante, [REDACTED] aurait cédé son bien à un [REDACTED]. Les membres de sa famille ont contesté cette donation et ont obtenu gain de cause de la cour supérieure. Toutefois, [REDACTED] déclare son intention d'aller en appel. La famille n'a pas encore décidé qui sera le liquidateur de la succession. [REDACTED] [REDACTED] s'occupe de la ferme en attendant.

La succession désire vendre la ferme à bon prix (le chiffre de [REDACTED] cependant l'incertitude de la propriété tient les acheteurs sérieux à distance et favorise toutes sortes de spéculations sur sa valeur. Même si l'état physique de la maison est bon, les bâtiments secondaires nécessitent des travaux importants et dispendieux pour ne pas s'écrouler.

Les bâtiments et le terrain au sud du chemin sont sujets à un PIA décrété par la municipalité. Ce dernier (Règlement 2000-1246 adopté le premier mai 2000 et entré en vigueur le 10 juillet suivant) stipule que :

1. Aucun morcellement ne peut être fait sur ce terrain;
2. Les modifications apportées à ce terrain doivent tenir compte des bâtiments et des relations entre eux afin de conserver le caractère historique du paysage;
3. Toute nouvelle construction doit s'intégrer harmonieusement à l'ensemble;
4. Toute modification du bâti doit respecter ses caractéristiques traditionnelles dans les matériaux et les méthodes utilisées et l'ajout des éléments contemporains doit s'intégrer « par contraste »;
5. La démolition des bâtiments est interdite à moins que ceux-ci soient jugés irrécupérables.

[REDACTED]

Le zonage applicable est celui de la municipalité et non de la Commission de protection des terres agricoles. La ville y permet la culture mais non l'élevage.

Description

La ferme Goulet est située dans un secteur de villégiature environnant le Lac Saint-Augustin. Son terrain s'étend du lac au sud-est jusqu'à la route 138 au nord-ouest. Il est traversé en premier par le chemin du Lac, élargi récemment, puis par l'autoroute 40. Malgré la présence d'autres fermes dans les environs, l'urbanisation est très présente dans ce secteur et très visible sur l'autre rive du lac.

La maison est une construction de bois datant de 1870 aux amples proportions, coiffée d'un toit à quatre versants et entourée d'une galerie. La maison est accompagnée de plusieurs bâtiments secondaires : une laiterie attenante à la maison, une remise à bois, une forge coiffée d'un toit à quatre versants avec une latrine en annexe, un abri pour le puits, une longue grange-étable au toit mansardé surmonté de trois lanternes et portant la date 1890, un hangar au toit mansardé, une remise à voitures et une remise à chaloupes. Les détails des bâtiments secondaires ressemblent à ceux de la maison (notamment les encadrements des ouvertures). Les bâtiments sont disposés parallèlement au chemin derrière la maison, sauf la remise à chaloupes, qui enjambe un petit ruisseau qui se jette dans le lac et qui est traversé par un pont. De l'autre côté du pont il y a une petite érablière avec quelques petits bâtiments utilisés lors du temps des sucres.

Le rez-de-chaussée de la maison est divisé en deux très grandes pièces, correspondant à la cuisine et au salon d'autrefois, derrière lesquelles se trouvent cinq ou six petites pièces ou chambres non reliées par un passage mais ouvrant directement sur les deux grandes pièces. Cette disposition est très ancienne comme façon d'aménager l'espace domestique. Dans une de ces pièces se trouve la salle de bain, installée récemment. Toutes les pièces ont la même finition soignée des plafonds à « caissons » et des larges moulures des ouvertures. Dans deux pièces on a peint des « tapis » sur les planchers. On accède à l'étage par deux escaliers disposés côte à côte en X, dont le principal part de l'entrée devant et le secondaire, du vestibule arrière. L'espace au grenier est divisé en deux pièces, dont une finie comme rangement, et l'autre servant de débarras. La charpente du toit est facilement accessible et révèle une structure massive mais relativement simple, constituée surtout de fermes avec des entrails, renforcées à la base par des jambettes et assemblée avec des chevilles de bois.

La maison renferme des objets et meubles anciens, allant d'un poêle de fer encastré dans la cheminée de la cuisine jusqu'aux harnais suspendus dans le grenier, en passant par deux vieux canapés possiblement de l'époque 1850, une table, un énorme buffet, et bien de menus objets à l'utilité incertaine. Les anciens propriétaires conservaient tout; [REDACTED] nous a dit qu'il a jeté énormément de débris, cependant il reste encore beaucoup de ménage à faire.

La forge, désaffectée depuis la mort du forgeron en 1913, contient encore des outils de forge et de menuiserie dont le feu de forge, un soufflet, un tonneau pour refroidir les pièces forgées, des niveaux. La cheminée centrale comporte un deuxième foyer de l'autre côté muni d'une potence en bois ; celui-ci dessert un fournil que l'on utilisait autrefois pour la boucherie. On accède à l'étage par une commode échelle de meunier. Là se retrouve entreposée une quantité d'objets divers.

L'ancienne laiterie contient également divers contenants et ustensiles datant de la période de son utilisation première. Sa finition intérieure est soignée.

#### Analyse et recommandations

La vocation agricole de la ferme est compromise à moins d'un changement radical de la conjoncture. Le zonage municipal qui tolère la culture mais non l'élevage limite ses possibilités, alors que la présence envahissante de rues, de maisons et de villégiature restreint encore davantage cette vocation dont les jours semblent comptés.

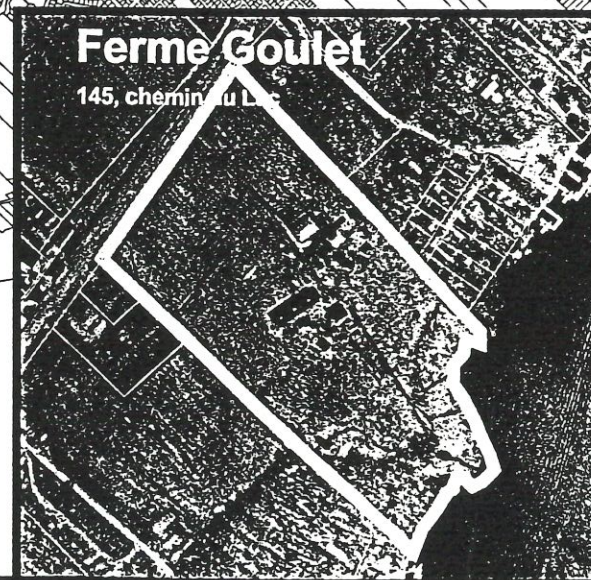
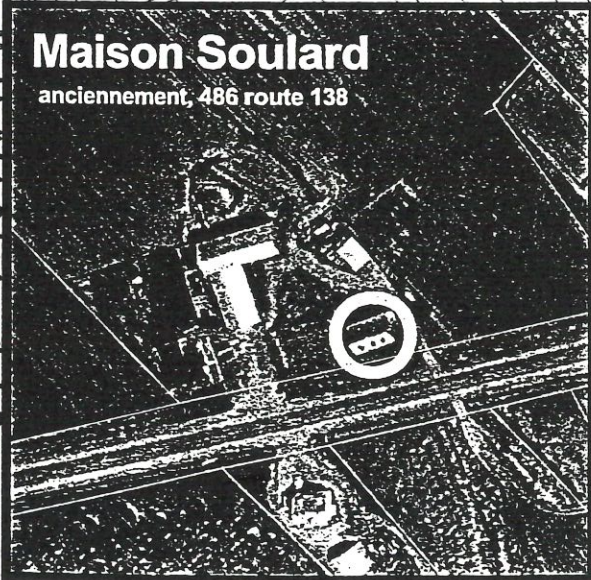
La maison est un exemple authentique et esthétiquement réussi d'architecture domestique traditionnelle de la deuxième moitié du XIXe siècle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui semble être en bon état physique. Elle se prête bien à une utilisation comme résidence, après certaines modifications de l'aménagement indispensables pour la vie contemporaine. Elle est suffisamment grande pour accueillir un gîte (couette et café, gîte à la ferme). Les meubles et objets anciens rehaussent sa signification et représentent dans certains cas une valeur monétaire. [REDACTED]

Les autres bâtiments sont également bien conservés quant à leurs caractéristiques formelles et constituent un ensemble de belle qualité. Certains d'entre eux, dont la grande grange-étable, manifestent des faiblesses importantes par rapport à leur état physique. Leur conservation éventuelle est tributaire de l'utilisation des lieux ; ils n'ont pas beaucoup d'avenir comme bâtiments d'une ferme conventionnelle et pas du tout si on prévoit l'utilisation résidentielle seule. Peut-être dans le cas d'une petite exploitation modèle ou de démonstration—produits du terroir ou biologiques—on pourrait en conserver quelques-uns. La perte de la grange-étable serait la plus probable et aurait aussi le plus d'impact pour l'ensemble.

Si on entrevoit une vocation agricole, le changement du zonage pour permettre un élevage minime—quelques chevaux, vaches et volailles répondant à une ferme traditionnelle et permettant une certaine rentabilité de l'investissement—serait utile.

Enfin, seule la résolution du conflit de succession peut donner une conjoncture favorable à la préservation de cet ensemble et de ses composantes. Ainsi il faudrait favoriser une conclusion rapide à ce différend. Peut-on proposer une médiation?

Barbara Salomon de Friedberg  
Le 5 octobre 2000




---

Propriétés visées PIA  
Règlement no 2000-1246 ANNEXE A

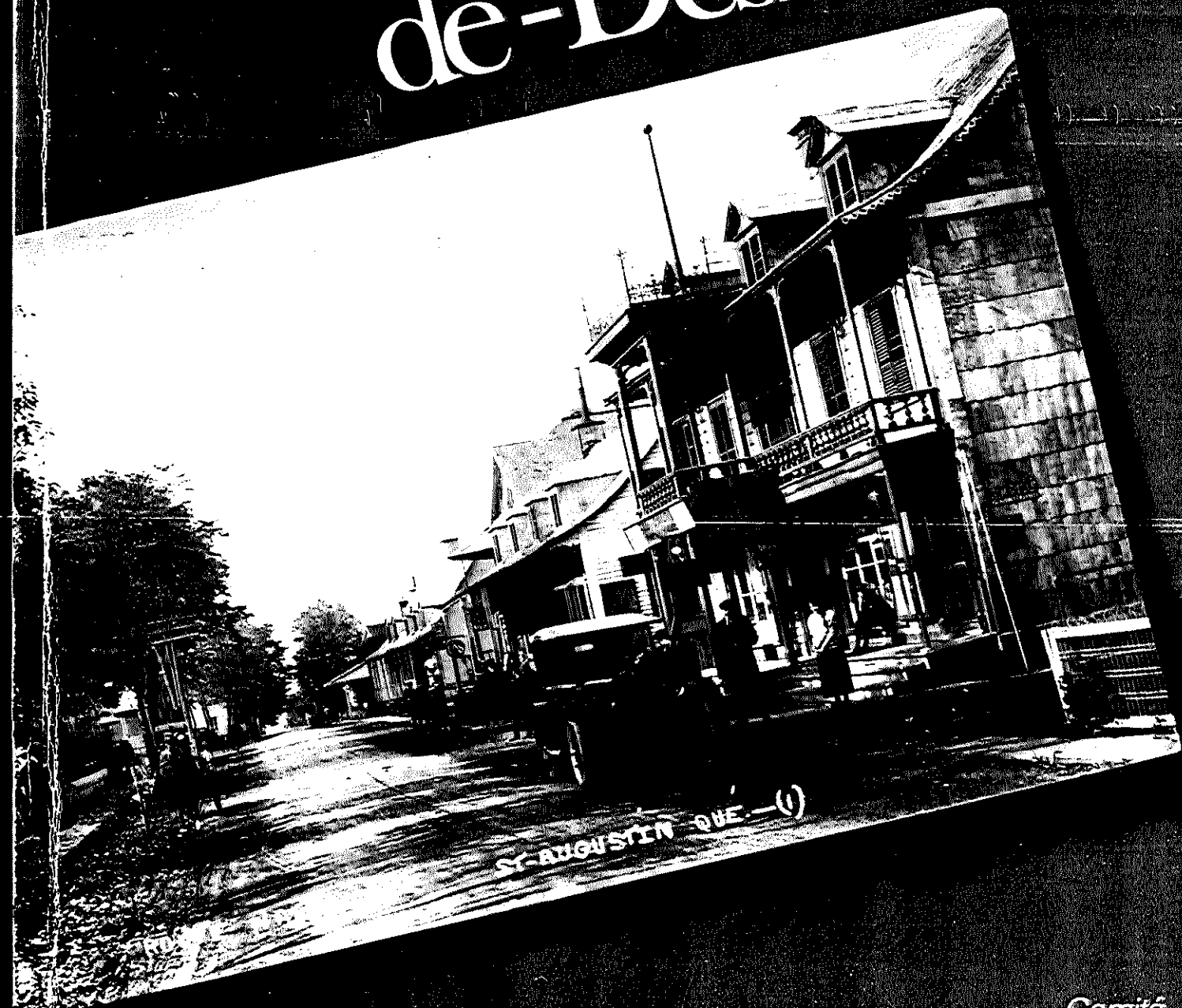
---

Bâtiments et terrain  
Bâtiment

0 1000 2000 mètres

Par *Philippe Desrosiers*  
 Maire  
 Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures  
 Copie certifiée conforme  
 etat: 03/03/2011

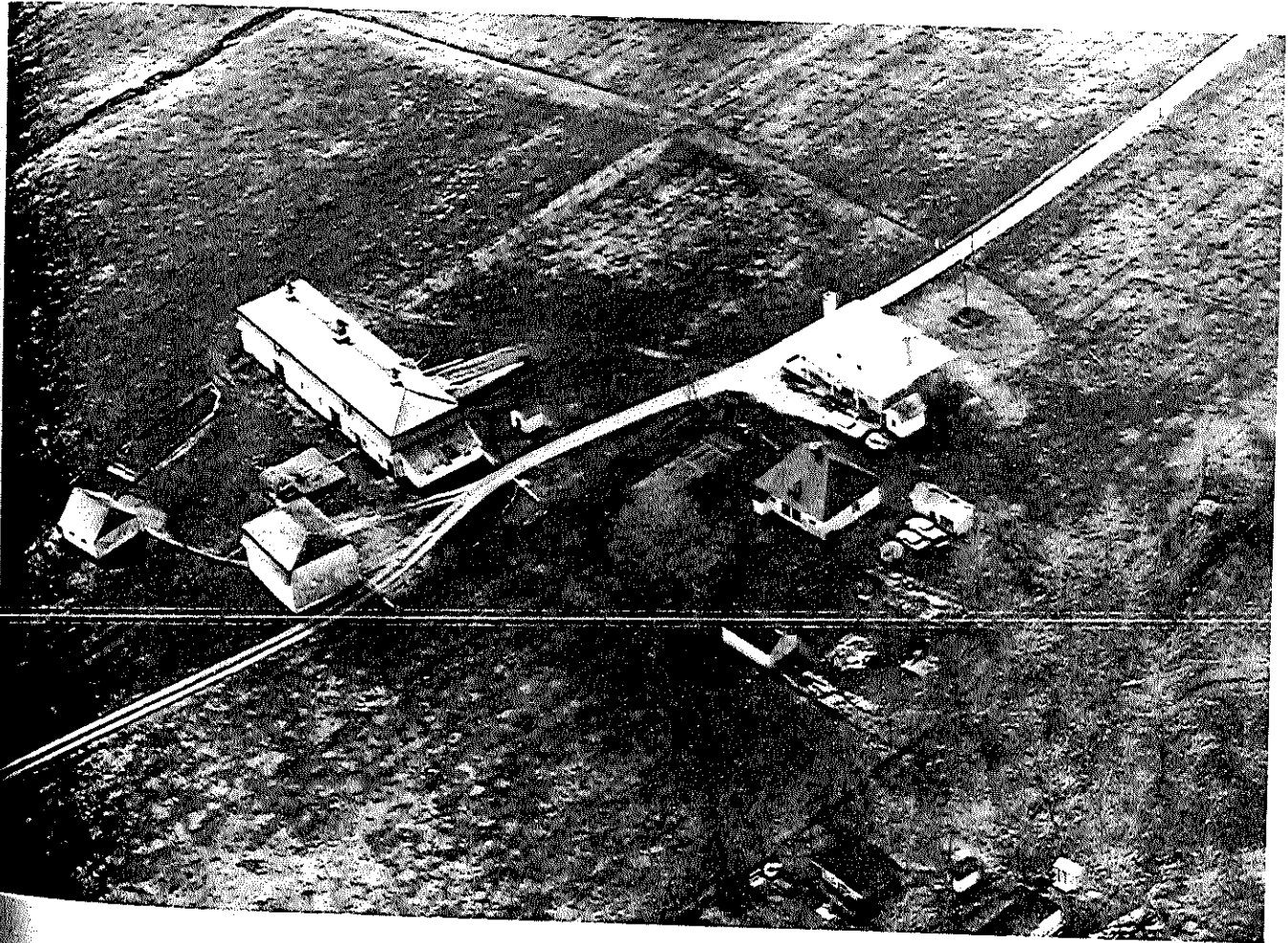
Inventaire  
architectural de  
Saint-Augustin-  
de-Desmaures



Comité  
de protection  
du patrimoine et  
de l'environnement  
de Saint-Augustin

145 ROUTE DU LAC NORD

MAISON de Miles Paula, Gracia et M. Andréas Goulet



78.1626.33(35)

Historique

Cette maison fut construite en 1870 ; d'après une inscription au-dessus de la porte principale. Elle aurait été bâtie par [REDACTED] selon une information fournie par ces derniers et confirmée par la chaîne des titres de propriété.

[REDACTED] a affirmé d'autre part que le bâtiment abritant la boutique de forge (au sud-est de la maison) serait un peu antérieur à 1870, mais construit aussi par [REDACTED] les autres bâtiments auraient été bâtis un peu plus récemment. Une autre inscription, au-dessus de la porte-lucarne de la grange-étable, nous apprend que cette dernière fut construite en 1890.

Il est remarquable de constater à quel point cette maison et tous les bâtiments connexes ont été bien entretenus et conservés par les différents propriétaires qui les ont habités. Il faut mentionner que [REDACTED] étaient tous deux artisans, maîtrisant aussi bien la forge que la menuiserie, et alliant à cela le métier de cultivateur. Ils ont créé un ensemble architectural qui conserve encore aujourd'hui son intégralité d'origine.

CHAINE DES TITRES



78.2890.23(35)  
Ancienne photo

Acquis

- 1) Par: [REDACTED]  
De: [REDACTED]
- Date: 9 février 1950 (testament)  
7 mai 1954 (avis)
- Devant: Réal Lavergne, protonotaire
- Enregistrement: 132,927-8
- Description: A chacun un tiers indivis du lot 499 du cadastre de Saint-Augustin.
- 2) Par: Cession  
De: [REDACTED]
- Date: 5 décembre 1913 (testament)  
7 janvier 1914 (avis)
- Devant: H.-Octave Roy
- Enregistrement: 58 394
- Description: Un tiers indivis du lot 499.

3) Par: [REDACTED]  
De: [REDACTED]

Date:

2 septembre 1910 (Testament)

7 janvier 1914 (avis)

Devant:

H.-Octave Roy

Enregistrement:

58,392-3

Description:

Il lègue un tiers indivis du lot [REDACTED]  
[REDACTED]

4) Par: [REDACTED]  
De: [REDACTED]

Date:

20 juin 1881

Devant:

Daniel Watters (8269)

Enregistrement:

23,365

Description:

La moitié indivise du lot 499, rang du Petit Lac, paroisse de Saint-Augustin, mesurant trois arpents de front sur vingt-huit de profondeur, borné au sud ouest [REDACTED] et au nord-est par [REDACTED], "avec aussi la moitié indivise de la maison et autres bâtisses dessus construites".

5) Par: [REDACTED]  
De: [REDACTED]

Date:

20 juin 1881

Devant:

Daniel Watters (8270)

Description:

La moitié indivise du lot 499, rang du Petit Lac, paroisse de Saint-Augustin, mesurant trois arpents de front sur vingt-huit de profondeur, borné au sud ouest par [REDACTED] et au nord-est par [REDACTED], "avec aussi la moitié indivise de la maison et autres bâtisses dessus construites".

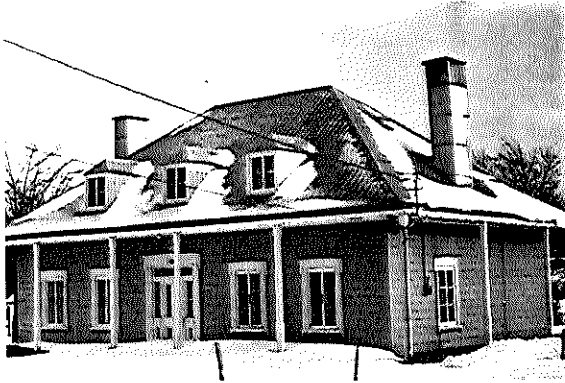
6)

L'acte faisant état de l'acquisition de la propriété par [REDACTED] n'a pas pu être retracé.



Une partie du rang du Lac nord en 1937. Photo W.B. Edwards

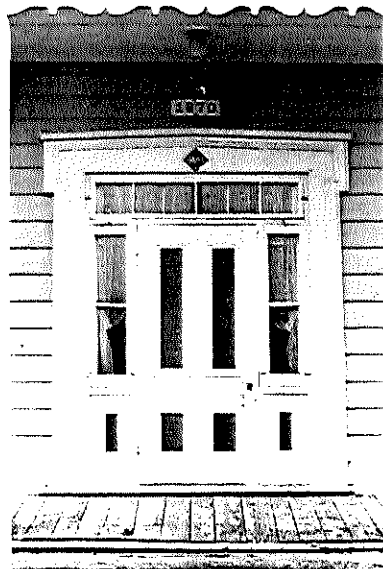
## ARCHITECTURE

78.0039.20(35)  
Façade78.3374.32A(35)  
Arrière

Dimensions: 48' sur 32'

Toit:

A deux versants à croupe avec renvoi d'eau à coyau dont le prolongement sert de couverture à la galerie. Dessous du renvoi d'eau à caissons ouverts. Souche de cheminée proéminente dans chacune des deux croupes.

78.3374.31A(35)  
Nord est78.3377.16A(35)  
Porte principale et inscription

Ouvertures:

Trois lucarnes à croupe à l'avant et à l'arrière. Ouvertures symétriques en façade (nord-ouest) avec porte principale flanquée de plusieurs lumières; asymétrie à l'arrière avec petite fenêtre au coin sud donnant probablement sur une dépense. Tourniquets qui servaient à maintenir les contrevents ouverts.

Murs:

Pièce sur pièce à coulisse. Galerie entourant la maison surmontée d'une dentelle décorative en bois chantourné. Peinture au sable.

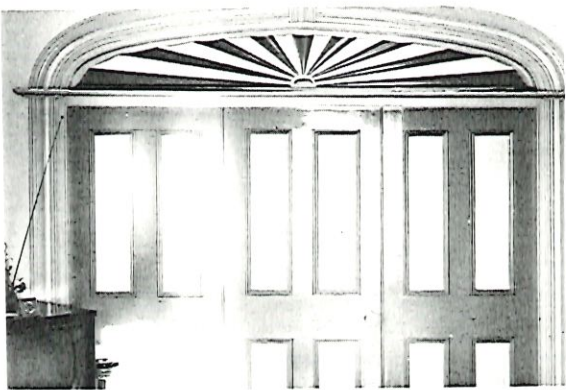
Cave:

Lambourdes supportées par une poutre maîtresse encastrée dans chaque base de cheminée et soutenue en son centre par un pilier de pierre et mortier; armoire en "muraille" à même les fondations du côté sud-ouest.

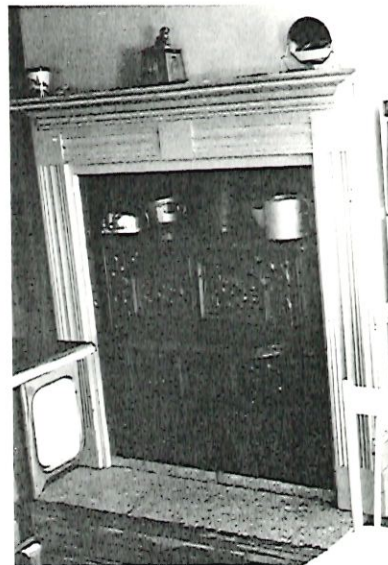
Un peu au sud, vers le centre, puits circulaire en pierre d'environ vingt pieds de profondeur. Plancher hourdé de mortier, à blocage cloué.

Rez-de-chaussée:

Murs et cloisons en plâtre, appui des fenêtres à caissons, portes d'assemblage et portes à triple vantail avec chambranle et fronton sans base en arc surbaissé à motifs de "soleil radié". Plafonds à caissons ouverts; support de bois et métal servant à étendre le linge, placé derrière le poêle à charbon. Un foyer dans chaque cheminée; au sud ouest cheminée boisée avec poêle à deux ponts intégrés; foyer boisé au nord-est.



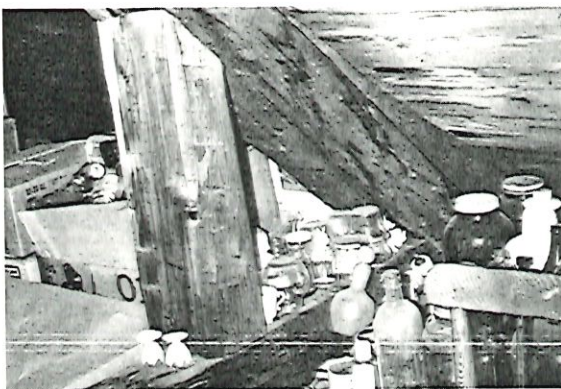
78.0039.30(35)  
Porte à triple vantail



78.0039.32(35)  
Cheminée sud-ouest

Comble:

Charpente simple avec entrails retroussés assemblés à queue d'aronde, jambettes obliques appuyant les chevrons sur les entrails retroussés; coyaux à l'extrémité des chevrons. Renvoi d'eau à patins et jambettes.



78.0039.33(35)  
Patin, jambette et coyau

BOUTIQUE DE FORGE ET FOURNIL A l'est de la maison



78.3374.23A(35)  
Vue du sud



78.3374.30A(35)  
Vue du nord-est

Dimensions: 32' sur 28'

Toit: A deux versants à croupe avec renvoi d'eau droit.

Ouvertures:

Une **lucarne à croupe au sud**, porte à double battants donnant sur la boutique. Fenêtres tout près des portes.

Murs:

**Pièce sur pièce à coulisse**; recouvrement de planches verticales à l'extérieur.



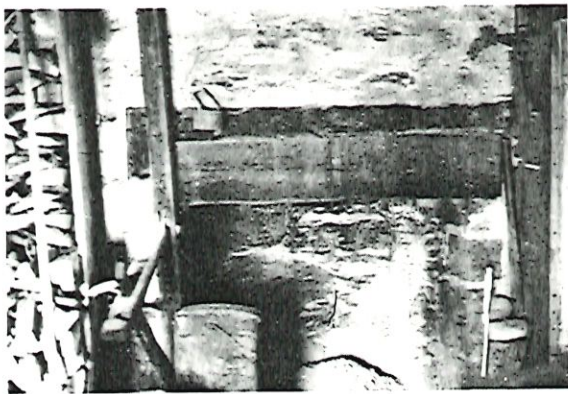
78.0039.36(35)

Pièce sur pièce (intérieur)

Rez-de-chaussée:

Aucun recouvrement sur les pièces des murs.

Cheminée centrale en pierre, foyer "taillé" du côté sud-ouest avec **potence de bois** installée devant le foyer du côté nord-est, feu de forge et soufflet.



78.0044.2(35)

**Foyer et potence**

78.0039.28(35)

**Feu de forge**

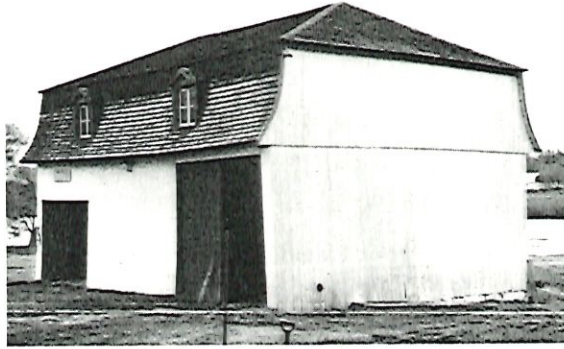
Comble:

Charpente semblable à celle de la maison, sauf absence de coyaux et présence de goussets.

HANGAR

Au sud-est de la maison

"Shed à voitures"



78.3374.26A(35)

Toit:

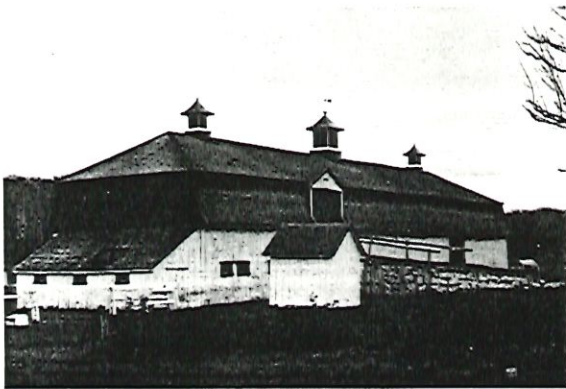
Mansardé à deux versants à croupe, recouvert de bardeau.

Ouvertures:

Deux lucarnes et deux portes à double battants en façade (nord-ouest); aucune lucarne à l'arrière.

GRANGE-ETABLE

Au sud de la maison construite vers 1890.\*



78.3374.29A(35)  
Façade



78.3374.17(35)  
Arrière

Dimensions: 120' sur 32'

Toit: Mansardé à deux versants à croupe, recouvert de bardeau; trois campaniles au faîte du toit dont celui du centre est de plus grande dimension. Annexe en appentis au nord-est.



78.3374.25A(35)  
Portes à claire-voie



78.3377.12A(35)  
Campanile central

Ouvertures: Porte-lucarne avec garnaud en façade (nord-ouest). Deux portes à claire-voie et deux petites fenêtres rectangulaires à l'arrière.

Murs: Poteaux avec liens et entretoises; recouvrement de bardeau chanfreiné sur les murs pignons.

Fondations: Pierre à joints vifs, ne dépassant que très peu le niveau du sol.

Rez-de-chaussée: Courbes soutenant les poutres du plafond de la partie étable et les grandes poutres sous la sablière; extrémités des grandes poutres, au sud-ouest, apparentes à l'extérieur.

Comble: Entrails de base du terrasson et faux entrails reliés en leurs centres par une tige de métal.

GRANGE

Au sud de la grange-étable.  
Construite probablement avant les autres bâtiments.

*shed à voitures*



78.3374.35A(35)

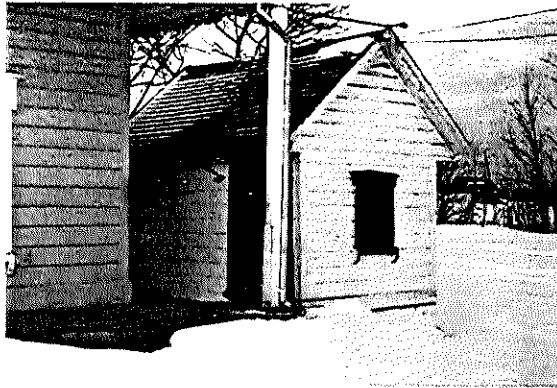
- Toit: A deux versants avec renvoi d'eau à coyau recouvert en bardeau.
- Ouvertures: Deux portes à double battants dont une avec linteau courbe, en façade; seulement deux petites fenêtres au sud-est.
- Murs: Poteaux avec entretoises et contreventements, recouverts en partie de bardeau, et en partie de planches verticales.
- Fondations: Très basses, en pierre à joints vifs.
- Charpente: Simple, assemblée à mi-bois.
- REMARQUE Une maison plus ancienne aurait été située dans les environs de cette grange.\*

AUTRES BATIMENTS

- Garage à chaloupes: Près du lac: toit à deux versants à croupe.
- Laiterie: Tout près du coin est de la maison: toit à deux versants avec renvoi d'eau droit.
- Remise: Tout près du coin nord de la boutique: toit à deux versants avec renvoi d'eau droit.



78.3374.18A(35)



78.0039.26(35)

Culture  
et Communications

Québec



Louis-Richard Fortier

2002-05-27 15:51

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Pour : Barbara Salomon de Friedberg/225/QC/MCC  
cc :  
Objet : Quelques photos d'objets de la Ferme Jobin/Goulet

Voici, comme convenu, quelques photos d'objets prise lors de notre visite du **10 octobre 2000**. Je verse une copie papier couleurs de ces photos au dossier «demande de statut juridique».

Au plaisir.



DSC00005.JPG



DSC00006.JPG



DSC00007.JPG



DSC00024.JPG



DSC00026.JPG



DSC00030.JPG



DSC00049.JPG



DSC00117.JPG



DSC00004.JPG

Ls-Richard Fortier, arch.















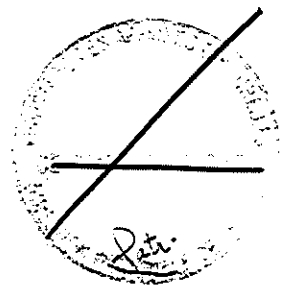






FC  
2949  
.5134  
A111  
1991  
QAC

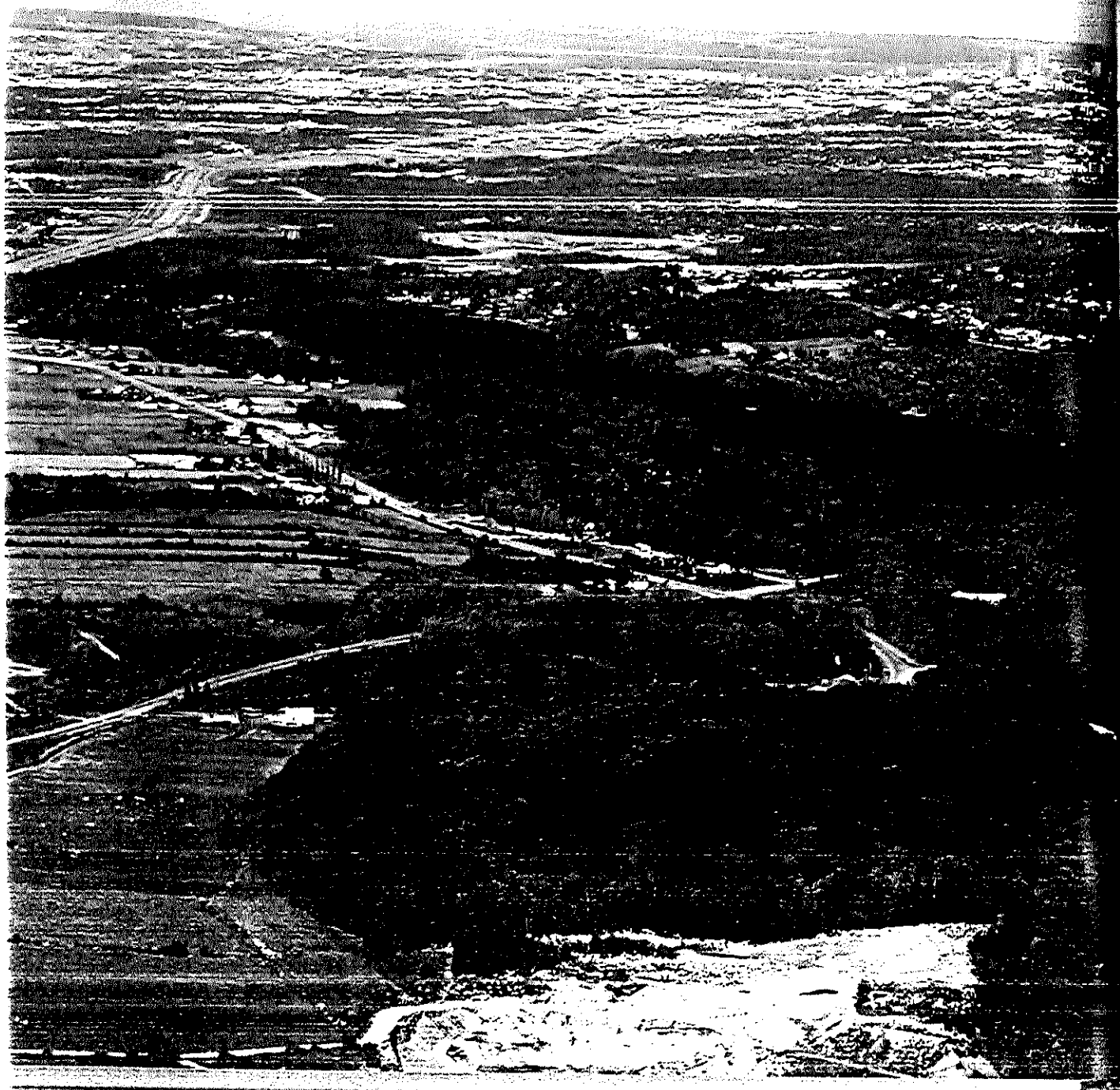
À  
L'AUBE  
D'UN  
QUATRIÈME  
SIÈCLE



**Saint-Augustin-de-Desmaures**

1 6 9 1 - 1 9 9 1

**BIBLIOTHÈQUE - QQAC**  
Culture et Communications  
Québec



Deuxième partie



*Cette photo aérienne date de 1937, alors que le chemin du Lac vagabondait encore par les champs.*

S  
mê  
Hie  
auj  
l'au  
deu  
  
obt  
Lar  
du  
à-M  
no:

## CONCESSION DU LAC DU CALVAIRE

### *Le chemin du Lac*

**S**E moque-t-il de nous ce chemin qui ne conduit pas au lac et ne nous offre même pas l'occasion de le voir, ce lac? Hier encore promenade bucolique, il est aujourd'hui élargi: le voisinage de l'autoroute lui a donné des idées de grandeur.

En 1738, des habitants de la seigneurie obtiennent du grand voyer Eustache Lanouillier de Boiscler un chemin au nord du lac pour aller à l'église (celle de l'Anse-à-Maheu) et à Québec. Le tracé part du nord du lac et rejoint le chemin du Roy.

Un embranchement permet d'aller, soit au deuxième rang, soit à la côte Saint-Ange (troisième rang).

On l'appelle la côte de La Ferté, en souvenir du deuxième seigneur, Jean Juchereau de La Ferté mais, souvent, on dit simplement le chemin du Petit Lac.

D'une largeur de 24 pieds (7,5 m) à l'origine, il sera élargi, en 1816, par le grand voyer Robert d'Estimauville. Son tracé a dû être modifié en 1976, lors de la construction de l'autoroute.

Chemin du Lac

## Maison d'Andréa Goulet



145, chemin du Lac

CETTE maison, entourée de ses bâtiments, forme un ensemble exceptionnel sur le bord du lac Saint-Augustin. Elle est entretenue avec un soin jaloux par ses propriétaires qui sont les arrière-petits-enfants du constructeur.

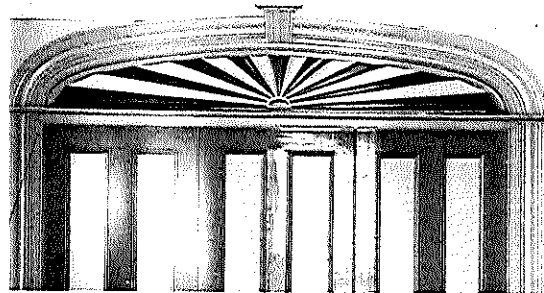
La ferme comprend, outre la maison et la grange-étable coiffée de trois campaniles, une boutique de forge, un hangar, une petite grange, un garage à chaloupes, une laiterie et une remise. Presque toutes ces constructions sont l'œuvre de Jacques Jobin, qui acquiert la terre à une date inconnue, et de son fils, aussi prénommé Jacques; deux cultivateurs aussi habiles charpentiers-menuisiers que forgerons.

*Photo prise à l'occasion du mariage, en 1907, d'Armandine, fille de Jacques Jobin et d'Eugène Goulet, les parents des propriétaires actuels.*

La maison, un très bel exemple de cottage Regency, fut érigée par Jobin père, en 1870, date inscrite au-dessus de la

porte. La boutique de forge est aussi son œuvre. Quant à la grange, c'est le fils qui l'a élevée en 1890.

L'intérieur de la maison n'est pas moins remarquable que l'extérieur avec ses appuis de fenêtre et ses plafonds à caissons, ses murs et cloisons en plâtre, et une belle porte à triple vantail surmontée d'un fronton à motif de soleil radié.



*Deuxième partie*



*La porte de la façade.*



*La boutique de forge.*



*L'ensemble des bâtiments.*

vergure régionale pourraient renforcer sa position dans ce domaine. À une autre échelle, le lac Saint-Augustin, le fleuve et son littoral ainsi que le flanc sud du mont Bélair constituent aussi un potentiel remarquable. Il est essentiel que des critères liés à la protection de l'environnement guident l'aménagement de ces sites d'une valeur exceptionnelle.

#### Choix et défis du prochain siècle

Les nombreuses possibilités de développement de Saint-Augustin s'évanouiraient si elles devaient se déployer dans un environnement de piètre qualité. La protection et la conservation des ressources naturelles répondent à un besoin sans cesse grandissant et s'associent aux autres efforts d'amélioration du milieu afin de mieux faire de Saint-Augustin un endroit où il fait bon vivre.

L'organisation spatiale actuelle de Saint-Augustin démontre l'importance de la recherche d'un équilibre entre les différentes fonctions. Les critères de planification et d'aménagement respectent les particularités de chacun des usages et tentent d'éviter les conflits. Ainsi, l'activité résidentielle est implantée dans des sites de qualité favorisant son intégration avec la nature. Propices à l'agriculture, les sols de Saint-Augustin permettent l'activité agricole sur une bonne partie du territoire sans que surviennent des problèmes environnementaux auprès des autres usages. Réunies dans un parc moderne, bien aménagé et accessible, les activités industrielles sont situées à l'écart des secteurs habités et n'affectent en rien la qualité du milieu.

L'harmonisation des fonctions reflète bien la préoccupation environnementale à Saint-Augustin, où un aménagement adéquat empêche les incompatibilités entre l'habitation, l'activité commerciale, le développement industriel, l'agriculture et la récréation. Avec les grands espaces

naturels dont il dispose, Saint-Augustin peut orienter son développement de façon à y intégrer le milieu environnant.

L'aménagement des parcs, d'espaces verts et de territoires présentant des intérêts esthétiques ou écologiques répond à ce besoin de préservation de l'environnement. De par ses caractéristiques, une hêtraie située au sud ouest du lac Saint-Augustin mérite qu'on lui accorde une attention particulière. Sorte de réserve écologique, elle représente un patrimoine naturel d'une grande valeur.

La sauvegarde de l'écosystème naturel du lac Saint-Augustin ainsi que la protection et la mise en valeur des rives du fleuve constitueront des défis de taille dans les années à venir. Bénéficiant d'une large fenêtre sur le plus important cours d'eau en Amérique du Nord, Saint-Augustin jouit d'un avantage exceptionnel et devra en tirer profit.

Certes, la protection de l'environnement et la mise en valeur du territoire doivent conjuguer leurs efforts afin de continuer à assurer aux habitants des milieux de vie toujours meilleurs. L'évolution du développement de Saint-Augustin est conditionnée par de nombreux facteurs en interaction les uns avec les autres. La vocation agricole du territoire, sa grande richesse patrimoniale et les possibilités récréatives qu'il renferme sont au nombre des éléments que possède Saint-Augustin pour entreprendre un autre siècle d'histoire.

À l'aube d'un quatrième siècle, Saint-Augustin-de-Desmaures dispose d'une activité résidentielle unique et d'un développement industriel prometteur. Les célébrations de 1991 rappellent que 300 ans d'histoire ont façonné le paysage de la municipalité. Aujourd'hui, ce paysage unique permet de découvrir les forces qui vont tracer l'avenir de Saint-Augustin-de-Desmaures et écrire l'histoire de demain.

Maison  
de Jean-Claude Soulard  
ST-AUGUSTIN



486, route 138

EN 1807, Joseph Thibault était propriétaire de cette terre sur laquelle il n'y avait encore aucun bâtiment. Il habitait le chemin du Roy, qu'il a quitté un peu plus tard, probablement vers 1814, lorsque la route du deuxième rang fut ouverte sur toute sa longueur. La maison qu'il a alors construite est demeurée dans la famille Thibault jusqu'en 1911.

Contrairement à la plupart des maisons de Saint-Augustin inventoriées en 1979, et qui sont en pièce sur pièce à coulisse, les murs de celle-ci sont en pièce sur pièce assemblées à queue d'aronde. La charpente est complexe et assemblée à tenon et mortaise avec des clous forgés.

Maison  
de Grégoire Desroches



518, route 138

CETTE maison, propriété de la famille Desroches depuis 1900, n'a pas voulu révéler son histoire à ceux qui ont fait l'inventaire architectural, en 1979. Les titres de propriété affirment l'existence, en 1786, d'une construction de bois, en pièce sur pièce. Mais les actes subséquents sont avares de renseignements sur les dimensions et l'apparence de l'habitation qui a logé les divers occupants pendant plus de deux cents ans.

Nous sommes aujourd'hui en présence d'un cottage Regency, une architecture qui ne s'est pas répandue au Québec avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment est bien en pièce sur pièce à coulisse, comme l'était la maison de 1786, mais il n'a pas les mêmes dimensions.

Un examen de la charpente permet cependant de supposer que cette maison a subi des changements à une certaine époque. On a donc pu transformer une maison ancienne en cottage en l'agrandissant et en la coiffant d'une toiture à pavillon, un genre qui fut populaire à Saint-Augustin. Le mur en bois de la façade a été recouvert d'un parement de brique.

Margie Seguin / VVAP  
99.09.27

### Maison de Jean-Claude Soulard



486, route 138

EN 1807, Joseph Thibault était propriétaire de cette terre sur laquelle il n'y avait encore aucun bâtiment. Il habitait le chemin du Roy, qu'il a quitté un peu plus tard, probablement vers 1814, lorsque la route du deuxième rang fut ouverte sur toute sa longueur. La maison qu'il a alors construite est demeurée dans la famille Thibault jusqu'en 1911.

Contrairement à la plupart des maisons de Saint-Augustin inventoriées en 1979, et qui sont en pièce sur pièce à coulisse, les murs de celle-ci sont en pièce sur pièce assemblées à queue d'aronde. La charpente est complexe et assemblée à tenon et mortaise avec des clous forgés.

### Maison de Grégoire Desroches



518, route 138

CETTE maison, propriété de la famille Desroches depuis 1900, n'a pas voulu révéler son histoire à ceux qui ont fait l'inventaire architectural, en 1979. Les titres de propriété affirment l'existence, en 1786, d'une construction de bois, en pièce sur pièce. Mais les actes subséquents sont avares de renseignements sur les dimensions et l'apparence de l'habitation qui a logé les divers occupants pendant plus de deux cents ans.

Nous sommes aujourd'hui en présence d'un cottage Regency, une architecture qui ne s'est pas répandue au Québec avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment est bien en pièce sur pièce à coulisse, comme l'était la maison de 1786, mais il n'a pas les mêmes dimensions.

Un examen de la charpente permet cependant de supposer que cette maison a subi des changements à une certaine époque. On a donc pu transformer une maison ancienne en cottage en l'agrandissant et en la coiffant d'une toiture à pavillon, un genre qui fut populaire à Saint-Augustin. Le mur en bois de la façade a été recouvert d'un parement de brique.

## REFERENCE

Comté Fortneuf  
 Ville ou Village St-Augustin  
 Rue (Rang, chemin, etc.) Rte du Lac Nord  
 No civique 145  
 No tél. 872-7763  
 Cadastre  
 Propriétaire [REDACTED]  
 Adresse id.  
 Occupant id.  
 Protection juridique

## TYPOLOGIE

Catégorie architecture domestique  
 Identification boutique d'artisanat  
 Désignation connue (aurait servi de maison avant la construction de la maison proprement dit, seulement un été ? d'après le prop.?)  
 Auteur(s) [REDACTED] d'après le prop.?  
 Date avant la maison i.e. avant 1870 d'après le prop.  
 Utilisation actuelle boutique

## DESCRIPTION

Fondations  
 Murs (supports) pièces sur pièces (photo) et poteaux, coulisses  
 Recouvrement: Toit recouverte de tôle ondulée  
 Mur extérieur planches verticales  
 Mur intérieur (pièces)

Forme de toit à pignon

Nombre d'étage(s) rez-de-chaussée et comble

Détails particuliers

Extérieur Chambranles des ouvertures. Fenêtres à petits carreaux. Porte double de la boutique. Bouche de cheminée au centre. Une lucarne à groupe au sud.

Intérieur Cheminée en pierres à deux faces: foyer du côté S.O. Feu de forge du côté de la boutique au N.E.; soufflet de forge de la boutique. Cutils et établi au forgeron et de menuisier. Escalier pour accès au comble. Petite fenêtre (photo) au sud. Présence de bois installés devant le foyer. Foyer: plate-bande jambage en pierre layée.

Inscription

Site rural

Etat de conservation

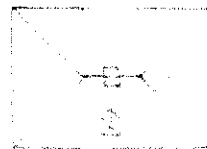
Extérieur excellent

Intérieur excellent

Type de charpente

Chevrons et entrails. Les sablières sont réunies avec des gousses aux coins du bâtiment. Assemblage à d-bois.

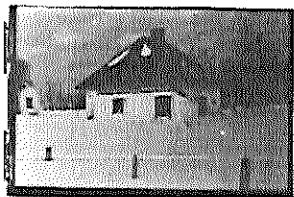
Plan masse et localisation (voir celui de la maison)



Plan (intérieur) Schéma:



PHOTOGRAPHIES



2010 0101  
LUGARAS DE OTRO TIEMPO



2010 0102



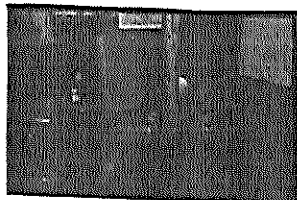
PIEDRES Y LAS PIEDRES



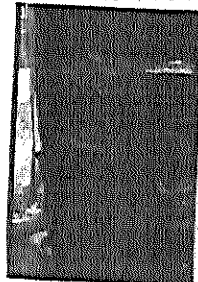
ENTRADA DE LA CHARROLA



PIEDRES PLATO BANDA  
EL CAMPESINO DE  
EL CERRILLO  
ENTRADA DE LA  
INSTALACION DE  
LA CHARROLA



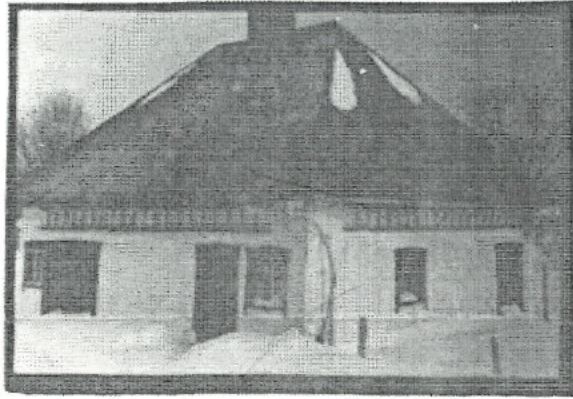
EL SUELO AL SUELO  
DE DENTRO DE LA  
MURADA DE LA  
CHARROLA



ENTRADA DE  
LA CHARROLA

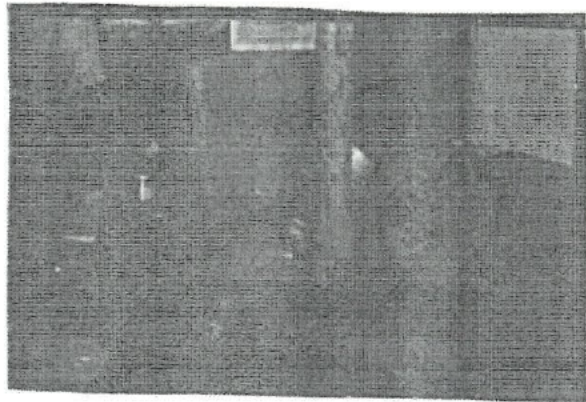
HIES

X

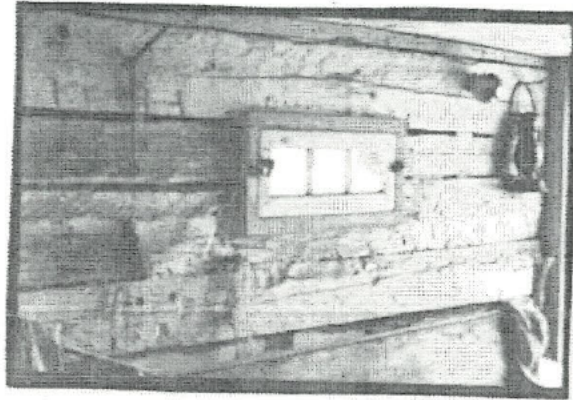


COIN OUEST

PETRE

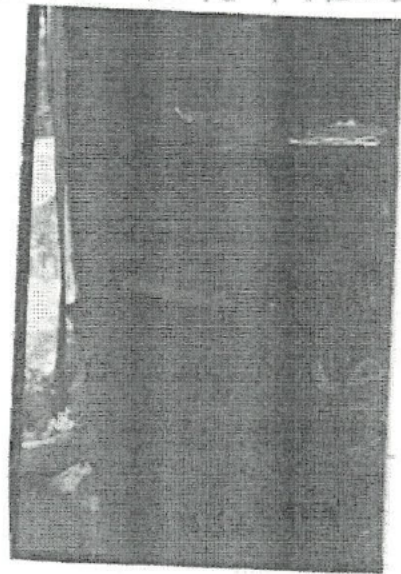


GOUSSET AU COIN  
DU BATIMENT AU  
NIVEAU DE LA

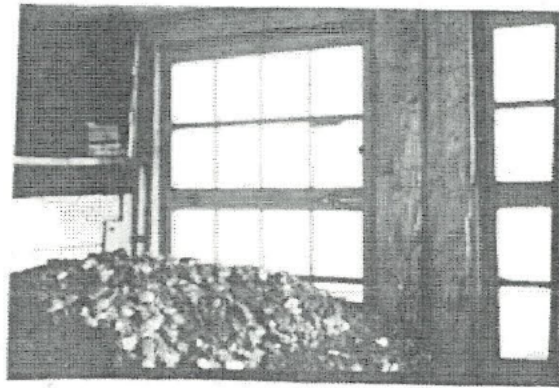


PIECES SUR PIECES

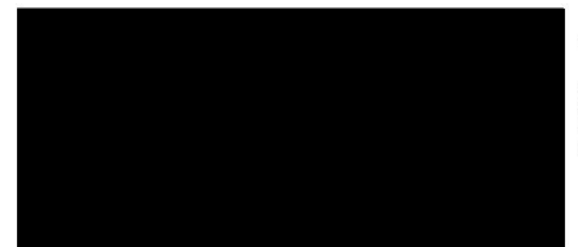
X



SOUFFLET DE



ENTREPOTAGE DU CHARBON



ENTREPOTAGE

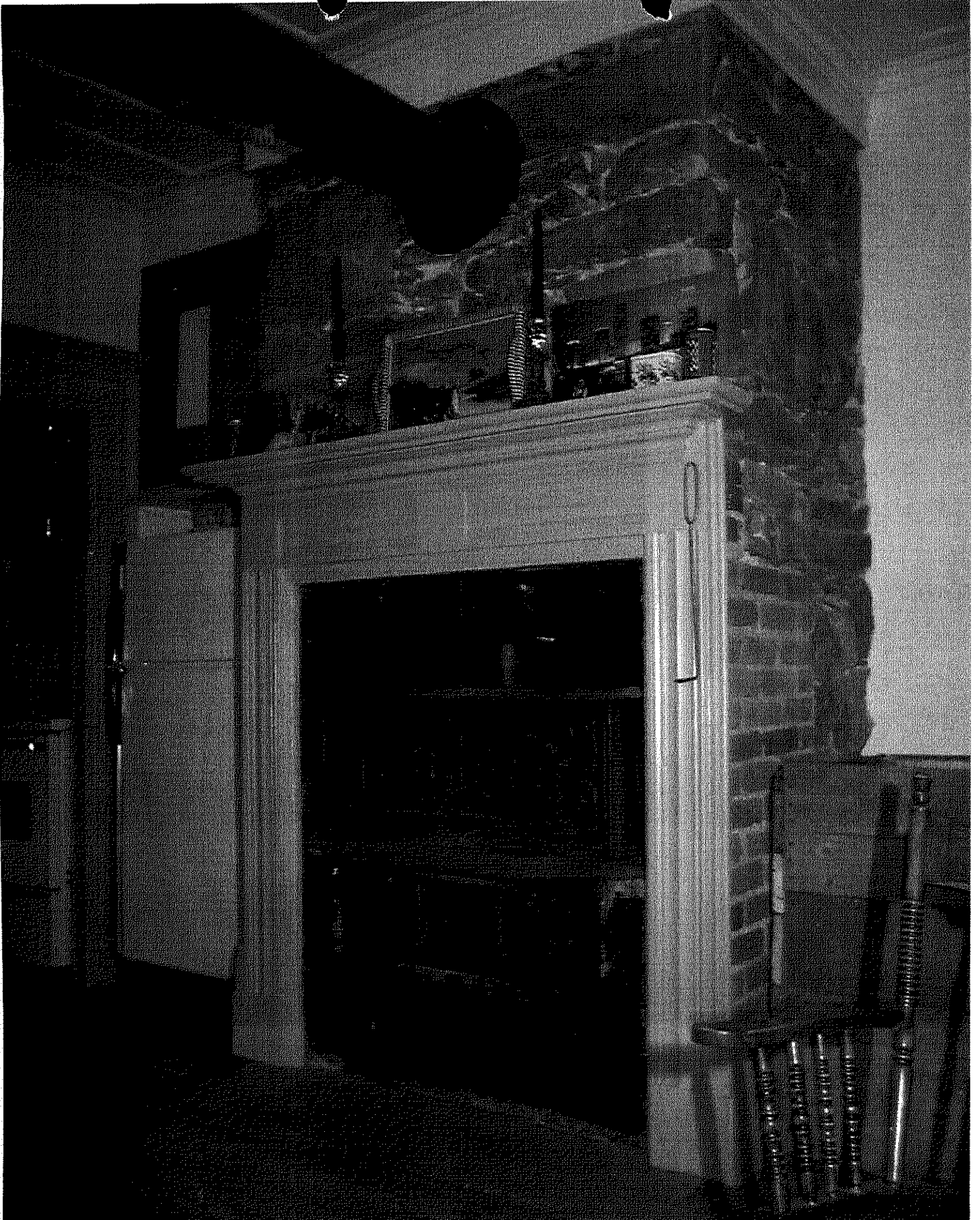


photo L. R. Fortin 3 oct 2000